



Formation des contractuels : « Le cadre, c'est qu'il n'y en a pas »

La FSU-SNUipp 31 s'est entretenue avec une conseillère pédagogique de circonscription. Elle donne son point de vue sur les difficultés que rencontrent les enseignant·e·s non titulaires dans leurs classes, et en particulier les enseignant·e·s contractuel·le·s, l'évolution de la formation en lien avec les changements dans le recrutement et donne quelques pistes de réflexion pour améliorer l'accompagnement des non-titulaires dans le cadre politique actuel.

FSU-SNUipp 31 : Quelles sont les difficultés principalement rencontrées par les non-titulaires ?

CPC : Je trouve qu'une difficulté est de mener de front la préparation de la classe et le master, notamment l'écriture du mémoire, pour les PES qui n'ont pas encore de master MEEF. L'alternance par quinzaines a quand même du bon. Les avantages sont qu'il est plus facile pour les stagiaires de mener leurs séquences et leurs projets. Un inconvénient est que les emplois du temps sont contraints, les visites sont parfois rapprochés pour nous, conseillers pédagogiques de circonscription, mais aussi avec les PEMF et les tutrices et tuteurs de l'INSPE.

Quelle est l'évolution des missions de formation et d'accompagnement des débutant.e.s ces dernières années ?

Nous faisons le suivi des PES, mais principalement des professeur·e·s des écoles dont c'est la première année comme titulaires (PET1) et des contractuel·le·s. Cela fait trois ans que nous avons des contractuel·le·s sur notre circonscription. La première année, il n'y en avait qu'une. La deuxième, il y en avait deux pour remplacer des collègues placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) dans le cadre du Covid. Cette année, il y en a neuf ou dix dans la circonscription. Dans d'autres, cela peut atteindre 25 contractuels.

Comment se fait l'accompagnement de ces collègues non-titulaires ?

Le cadre pour leur accompagnement et leur formation, c'est qu'il n'y en a pas. Nous n'avons jamais reçu de consignes, ni d'injonctions du rectorat. Nous les suivons comme nous pouvons, et chaque circonscription s'organise comme elle le souhaite. Dans la mienne, nous faisons une visite dans la première quinzaine de la prise de fonction, sur un moment de récréation ou un court temps de classe. L'idée est de faire connaissance, voir si tout va bien, enregistrer les premiers ressentis et programmer un rendez-vous. Ensuite, nous programmons près de cinq visites durant l'année, tous les mois et demi. Nous restons un quart de journée et travaillons selon les besoins : nous ne faisons que l'essentiel et cela peut parfois partir de très loin, tel que clarifier les attendus de l'école. L'idée est de les accompagner sur le chemin. Nous ne sommes pas tenus de réaliser des compte-rendus de visites.

Est-ce que cela empiète sur le temps dédié à vos missions de CPC existantes avant l'arrivée de contractuel·le·s dans les écoles ?

C'est gérable actuellement dans notre circonscription. Si nous avons plus de contractuels dans les années à venir, ce serait plus compliqué. Mais, nous n'allons plus voir les professeurs des écoles titulaires de leur deuxième année, ce qui était un choix de notre circonscription. Le suivi des

contractuels nous occupe plus que les stagiaires et les PET1. Parfois, c'est éventuellement du temps passé pour rien, car, contrairement à des non-titulaires en passe de devenir fonctionnaires titulaires, les contractuels ne restent pas nécessairement dans « la maison ». Mais, **être contractuel et le reconduire sur plusieurs années années devient, pour certaines et certains, une autre voie d'accès à la titularisation que le concours.**

La FSU-SNUipp 31 s'oppose à la contractualisation, qui précarise la profession. Elle revendique une amélioration des conditions de travail et de rémunération des enseignant-es ainsi qu'une augmentation du nombre de places aux concours, permettant un recrutement massif de personnels titulaires formé-es. Cependant, le rectorat prévoit un recours important aux contractuel-le-s pour la rentrée prochaine. Que faudrait-il améliorer selon toi pour leur accueil dans les classes ?

Il faudrait un cadrage départemental pour l'accueil des contractuels, essayer d'être présent.e.s le jour de la prise de fonction pour accueillir correctement. Un pack de documents prêts à utiliser en classe pourrait être fourni, sur le modèle de ce qui est donné aux PES. Peut-être qu'un temps d'observation d'une classe, en amont ou, plutôt, après la prise de fonction, pourrait être intéressant afin que les contractuels observent les gestes professionnels. Ce sont des pistes à réfléchir.